L'analyse concurrentielle

- **Notion de métier :** Le métier est le savoir-faire, l'habileté, les compétences acquises dans une profession. Les entreprises peuvent avoir plusieurs métiers.
- **Notion de segmentation :** elle permet aux entreprises de partitionner leurs différentes activités en sous-ensembles ayant une technologie et un comportement concurrentiel proches pour être homogènes.
- **Notion de position concurrentielle :** les facteurs clés de succès stratégiques permettent de déterminer la position concurrentielle de l'entreprise :
  - **l'effet d'expérience :** l'expérience est la connaissance acquise par une longue pratique, cette pratique prolongée d'une activité engendre des mécanismes, des savoir-faire permettant de déjouer certains pièges, d'acquérir plus de dextérité.
  - **Le savoir-faire :** ce sont des sommes de connaissances, d'habiletés et de techniques acquises par l'entreprise, depuis sa naissance.
  - **La synergie :** l'entreprise est plus qu'une juxtaposition de ressources. Elle est un ensemble cohérent où les différents potentiels sont obtenus quand la complémentarité ou la coopération entre plusieurs ressources permettent une plus grande efficacité. On peut résumer cela par la formule : 1+1=3.
  - **La capacité d'innovation :** l'innovation est l'application concrète d'une idée nouvelle ou d'une technologie nouvelle en rapport avec les besoins, les tendances du moment.
- **La matrice BCG :** l'analyse du Boston Consulting Group montre que l'entreprise doit gérer son portefeuille d'activité en tenant compte d'un équilibre qui tient compte de deux

critères : la part de marché de l'entreprise et le taux de croissance du marché. La combinaison de ces critères donne lieu à quatre positions en fonction de leur aptitude à dégager des liquidités : les « vedettes », les « dilemmes », les « vaches à lait » et les « poids morts ».

- **Les facteurs explicatifs de l'avantage compétitif :** les économies d'échelle, la taille critique, l'effet d'expérience, les ressources matérielles et immatérielles de l'entreprise, le savoir-faire, les synergies, la capacité d'innovation (innovation technologique, commerciale, organisationnelles, institutionnelles).